

Le fort de Vaujours

CSS

25 novembre 2016





Tierce-expertise

- Rappel du déroulé :
 - 10/02/16 : positionnement de la CSS en faveur du CENBG / IPNL
 - Mai-juin 2016 : préparation ASN-CENBG de l'intervention du CENBG sur le terrain et finalisation du protocole technique + devis associé
 - 20-21-22/06/16 : intervention du CENBG sur site
 - Octobre 2016 : réception par l'ASN du rapport du CENBG

The report cover features the logos of CENBG (with 'CNRS' and 'Sous la responsabilité de l'ASN') and IN2P3. It includes the date 'Gradijan, le 15 juin 2016', the address 'ASN-Division de Paris, 10, rue Crillon, 75194 Paris CEDEX 4', and the title 'Tiers Expertise sur le site du Fort de Vaujours Intervention Juin 2015'. A blue bar highlights the reference 'Proposition d'étude technique n° 0.E.C06-16'. The bottom right corner contains the text 'TECHNIQUE PRISNA-Prestations' and the PRISNA-Prestations logo.

Tierce-expertise

- Contenu de l'expertise :

- Bâtiments :

- Catégorie A (autres) : CA11
 - Catégorie B (casemates) : PH gauche, RX3
 - Catégorie C (stockage d'Uranium) : U1

- Terres :

- Catégorie E : zone de dédouanement en limite de Fort

- Eaux et sédiments : Bassin de la Fosse d'Aiguisy

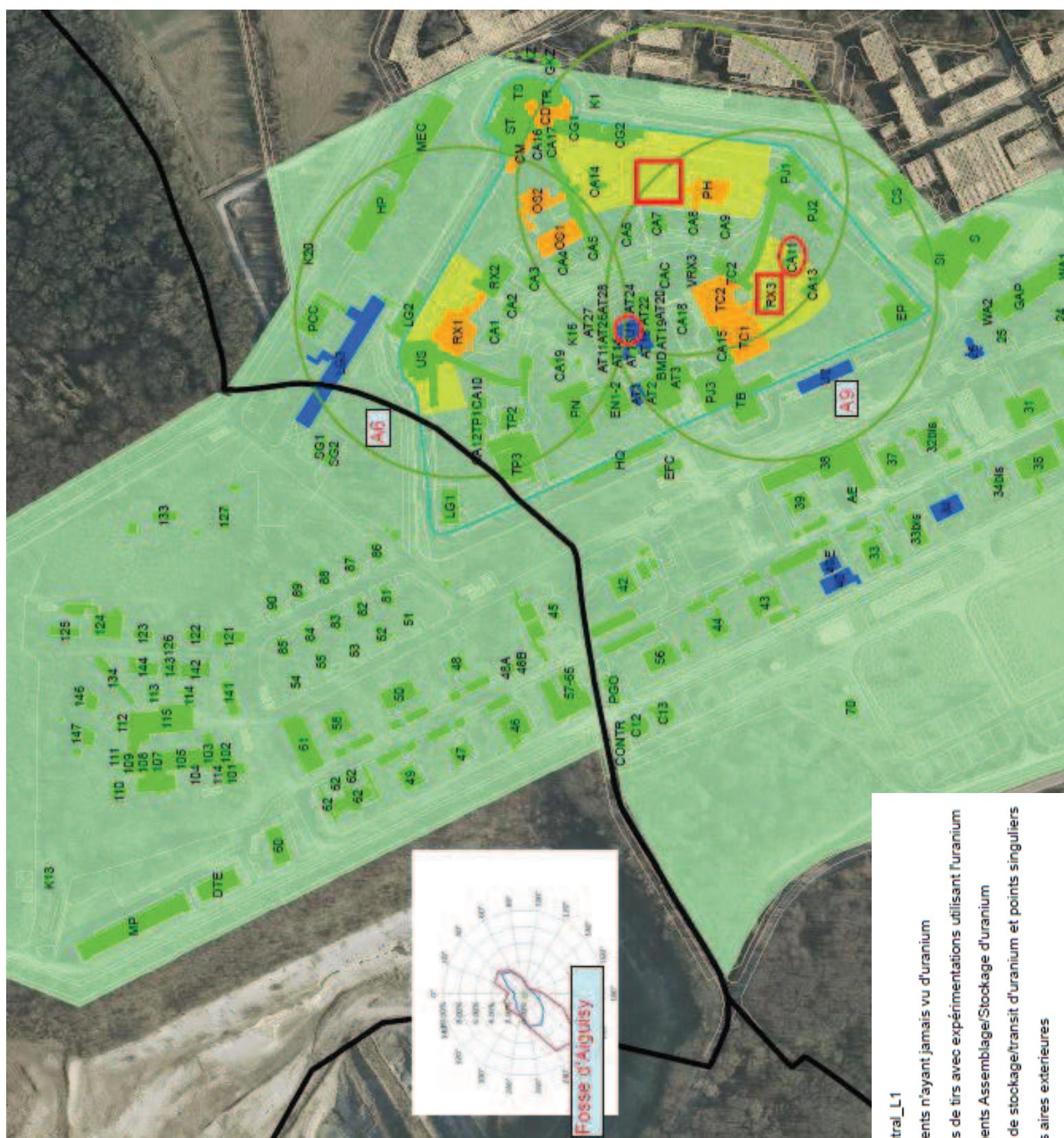
- Objectif : « identifier la présence éventuelle d'une contamination radiologique par l'uranium sur les surfaces extérieures, intérieures des bâtiments et sur les toitures, ainsi qu'en surface ou en profondeur au niveau des aires extérieures. Cette contamination pourrait être sous forme fixée et/ou labile. La contamination potentielle est associée à l'utilisation d'uranium sous forme naturelle ou appauvrie (238U, 234U, 235U) ».

Tierce-expertise

– Contenu de l'expertise :

- ➔ Prélèvements et analyses réalisés sous agrément ASN et accréditation COFRAC
 - ➔ 484 mailles expertisées
 - ➔ 33 frottis réalisés
- ➔ Mesures spécifiques à l'Uranium et mesures globales (tous radionucléides confondus)





Tierce-expertise

- Résultats :
 - Corrélation de 99,5 % avec les résultats du contrôle de 1er niveau
 - Des anomalies confirmées (bâtiments catégories B et C)
 - Propreté radiologique confirmée (bâtiment catégorie A, terres de catégorie E)



Gradignan, le 3 novembre 2016

Rapport sur les résultats N° 01EC06-16 (re-1)

Rapport d'essai 01EC06-16 (re-1)
Annexe et remplace le rapport d'essai 01EC06-16 du 6 octobre 2016.

Tierce-expertise sur le site de Fort De Vaujours
Intervention du 20-22 juin 2016

CENBG
Unité technique PRISNA-Prestations
Chemin du Solarium
33170 GRADIGNAN

Tél : 05 57 12 08 88 / Fax : 05 56 75 26 62 / Courriel : prisnap@cenbg.in2p3.fr

PRISNA-Prestations est une composante du réseau Bequerel du CNRS IN2P3



Tierce-expertise

- Résultats :

► Bâtiments :

- Catégorie A : absence d'anomalie
- Catégorie B : identification de contamination des surfaces, caractère labile de la contamination confirmé (risque d'érosion des surfaces sous l'action des intempéries)
- Vigilance de l'ASN sur le futur contrôle des sols, dans l'environnement des casemates
- Catégorie C : identification de contamination des surfaces
- Terres (catégorie E) : absence d'anomalie
- Eaux (Fosse Aiguisy) : proposition d'investigation complémentaire
- Sédiments (Fosse Aiguisy) : absence d'anomalie

Tierce-expertise

- Eaux de la Fosse d'Aiguisy :

		données Placo	données CENBG
Activité alpha globale	Bq/l	29/04/15 0,6	03/11/15 0,28
Activité beta globale	Bq/l	0,93	1,32
Uranium total	$\mu\text{g/l}$	26,4	17,50 ^{14,6±0,8²}

« blanc »

- Cohérence entre les données
- Respect de la valeur guide de l'OMS (30 $\mu\text{g/L}$) mais dose totale indicative > 0,1 mSv/an (arrêté du 1^{er} septembre 2003 pour les eaux de consommation)
- Nécessité d'une surveillance régulière
- Investigations complémentaires nécessaires (analyse isotopique + comparaison à d'autres lieux voisins) si l'objectif est de déterminer le caractère anthropique ou naturel à confirmer :



Extension de la mission du tiers-expert aux canalisations

- Nouvelle version du cahier des charges du 08/08/2016 :

3. Objectifs de la prestation

L'objectif de la présente tierce expertise est de s'assurer par sondage de la pertinence, du caractère adapté et de la validité des contrôles radiologiques réalisés sous la responsabilité de la société PLACOPLATRE, dans le cadre de son projet de démolition des anciens bâtiments du CEA et des canalisations enterrées, encore présents sur le site du Fort de Vaujours.

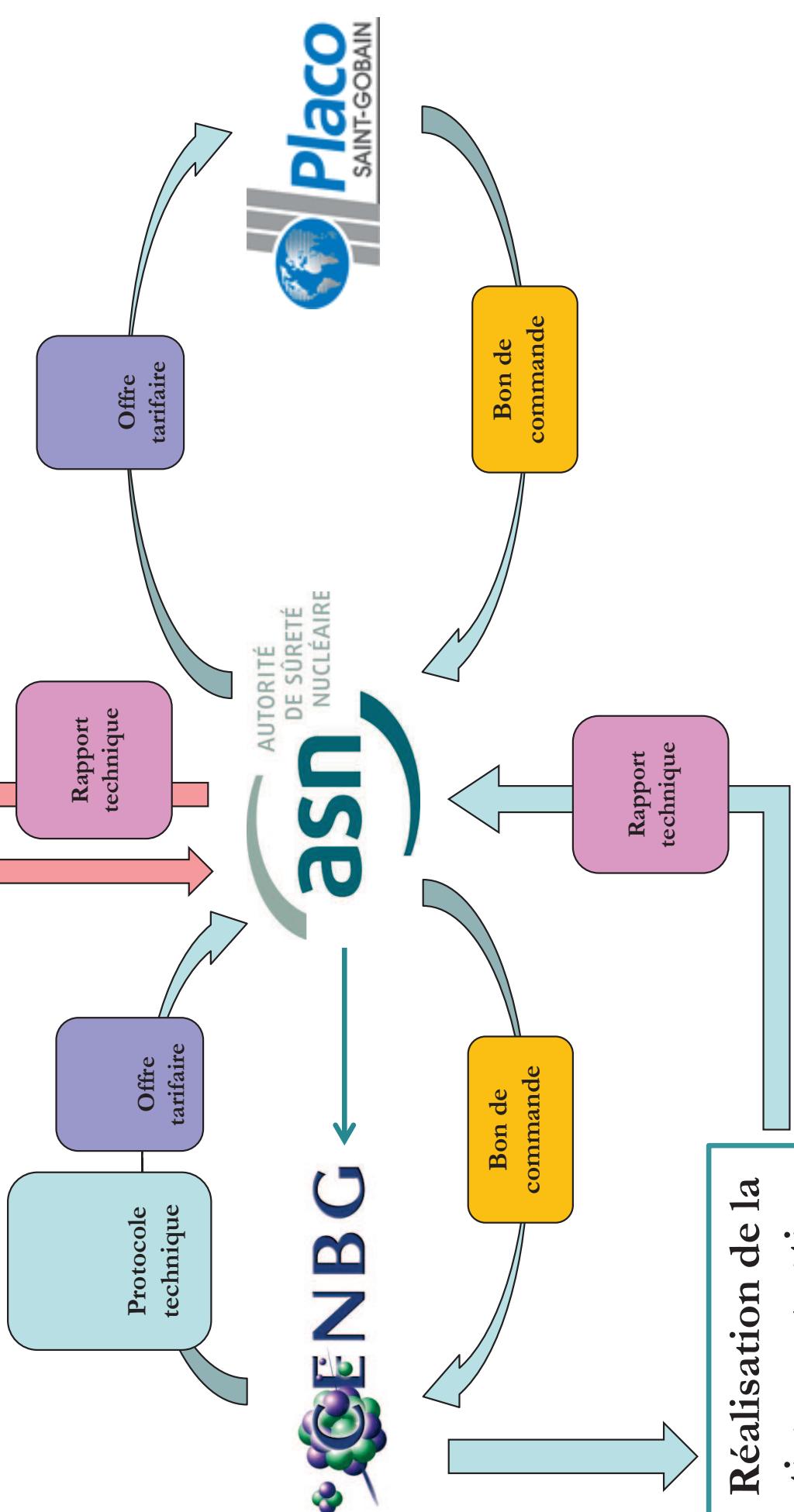
L'objectif de ces contrôles radiologiques est d'identifier la présence éventuelle d'une contamination radiologique par l'uranium **dans les canalisations enterrées** sur les surfaces extérieures, intérieures des bâtiments et sur les toitures, ainsi qu'en surface ou en profondeur au niveau des aires extérieures. Cette contamination pourrait être sous forme fixée et/ou labile. La contamination potentielle est associée à l'utilisation d'uranium sous forme naturelle ou appauvrie (^{238}U , ^{234}U , ^{235}U).

Des contrôles inopinés sur les matériaux et déchets transitant hors du site pourront également être réalisés, ainsi que des analyses sur les eaux, dont les modalités seront précisées. Au moins une analyse sera réalisée sur un Grand Récipient Vrac (GRV) utilisé pour stocker les eaux de lavage des canalisations.

Organisation de la tierce expertise



Préfets,
CSS



Réalisation de la
tierce-expertise

Sécurisation du site

- 07/10/2016 : déclaration d'un événement significatif de radioprotection à l'ASN :
 - Intrusion illégale sur le terrain détenu par Placoplatre
 - Disparition d'une barrière grillagée interdisant l'accès à un bâtiment où de la contamination a été identifiée + suppression de la signalisation du risque
- Information du 08/11/2016 par l'Effort de Vaujours sur l'intrusion illégale de personnes sur le site
 - Pas de sécurisation du terrain détenu par la Communauté d'agglomérations
 - Risque radiologique probablement nul, mais aucun test réalisé

Suite des actions de contrôle

- Inspections de l'ASN et campagnes de mesures du tiers expert
En fonction de l'avancement du chantier et des contrôles radiologiques

- Avis de l'ASN sur les opérations ultérieures

Attente des propositions de Placoplatre sur les canalisations du Fort Central et le retrait des terres jusqu'à la masse de gypse, en fonction du calendrier des travaux

